

Recrutement externe sans concours d'adjoint administratif

Session 2017

Références :

- Décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières
- Arrêté du 15 mars 2017 fixant au titre de l'année 2017 le nombre et la répartition des postes offerts aux recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Dans l'académie de Lyon : **11 postes** sont à pourvoir.

En application par décret N°2016-1084 du 3 août 2016, article 3-4 : « A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir. En cas de renoncement d'un candidat, il est fait appel au premier candidat suivant sur la liste. Si un ou plusieurs postes ne figurant pas initialement dans le nombre de postes ouverts au recrutement deviennent vacants, l'administration peut faire appel aux candidats figurant sur la liste dans l'ordre de celle-ci, jusqu'à la date d'ouverture du recrutement suivant ».

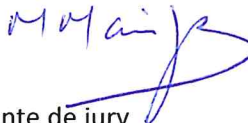
Liste des candidats par ordre de mérite :

BOUILLARD	Sylvie	Rang 1
ACHAHBAR	Yasmina	Rang 2
LAPRADE KEBIR	Karen	Rang 3
DESVIGNES	Marie	Rang 4
SABOT	Sandrine	Rang 5
MATHIEU	Chrystèle	Rang 6
LACHIZE LAMMECH	Céline	Rang 7
ALCOLEA	Nathalie	Rang 8
ARGOUBI	Sabah	Rang 9
CELLE PANEPINTO	Agnès	Rang 10
FAURIE	Julie	Rang 11

ARNOULD	Sylvie	Rang 12
NGUYEN	Amandine	Rang 13
CHAPPOTTON BARBIER	Patricia	Rang 14
FAYOLLE	Christopher	Rang 15
WISNIEWSKI WNEK	Laure	Rang 16
BLANC	Corinne	Rang 17
FURRER	Aurélie	Rang 18
MATHIEU	Liliane	Rang 19
BAUDOUIIN	Laëtitia	Rang 20
CHERRATI	Naïma	Rang 21
JANNETTA	Christelle	Rang 22

Fait à Lyon, le 17 mai 2017

Michèle Mainzer


Présidente de jury